## Le Ministre des Transports, de l'Equipement, du Tourisme et de la Mer

Paris, le 22 FEV. 2006

référence : CP/A05016942 - **D06001810** vos réf : V/lettre du 16 août 2005

Monsieur le Président,

Vous avez bien voulu appeler mon attention sur les nuisances sonores subies par les riverains de l'autoroute A.6 entre les communes de Coudray-Monceau et de Saint-Germain-sur-Ecole.

Comme vous le savez, d'importants travaux ont été effectués depuis 1999 sur l'autoroute A.6 entre Wissous et Evry, notamment la mise en place d'un revêtement en enrobés acoustiques sur la chaussée d'origine en béton. En outre, au droit des secteurs les plus exposés, des protections acoustiques ont été implantées ou sont programmées. Ces travaux sont inscrits au contrat de plan Etat-Région 2000-2006 pour un montant global de 32,78 M€ au titre de l'environnement, comprenant une participation financière de 6,56 M€ du département de l'Essonne.

Néanmoins, il reste 16,5 kilomètres de chaussées non traitées au sud d'Evry, dans l'Essonne et dans le département de Seine-et-Marne, jusqu'à la limite de la concession de la société des autoroutes Paris-Rhin-Rhône. Le coût de traitement de ce tronçon est évalué à 30 M€ environ. Une première section, prioritaire au regard de la densité et de la proximité de l'urbanisation, dont le coût est estimé à 15 M€, a été délimitée entre la Francilienne et la route nationale 337 (sortie vers Saint-Fargeau-Ponthierry). La seconde section, d'un montant comparable, correspond aux 10 kilomètres restants jusqu'à la bifurcation en direction de Fontainebleau (RN.37).

Toutefois, les financements inscrits à l'actuel contrat de plan Etat-Région ne permettent pas d'engager le traitement de ces deux sections.

Cependant, j'ai eu l'occasion d'exprimer mon souhait de profiter de toute occasion pour faciliter la réalisation de cette opération, comme par exemple la révision à mi-parcours du contrat de plan Etat-Région entre les différents partenaires financiers de ce contrat.

Monsieur Karl DIRAT Conseiller municipal de Villabé Président de l'Association Villabé Demain Association Villabé Demain 37 ruelle aux Brunets 91100 VILLABE